

Auto-évaluation de la gestion du risque infectieux au cabinet dentaire

Vérifier la réalité des mesures prises et tirez-en les conséquences sur l'organisation du cabinet

- 1** – Le praticien est vacciné ou immunisé contre l'hépatite B :
- 2** – L'assistant(e) dentaire (et/ou l'aide dentaire) est (sont) vacciné(e)(s) ou immunisé(e)(s) contre l'hépatite B :
- 3** – Avez-vous été victime d'un Accident avec Exposition au Sang au cours de l'année passée :
3 bis- si oui cet AES a été déclaré à votre compagnie d'assurance :
- 4** – En cas d'AES, les coordonnées d'un référent hospitalier en matière de chimioprophylaxie antirétrovirale sont connues :
- 5** – Il existe un poste de lavage de mains à déclenchement indirect (cellule photoélectrique ou commande au pied ou au coude) :
- 6** – Une solution hydroalcoolique pour la désinfection des mains est utilisée :
- 7** – Des gants à usage unique sont portés et changés par le praticien systématiquement entre chaque patient :
- 8** – Les gants sont ôtés et changés en cours de soins lorsque le praticien, ou son assistante, est amené à interrompre le soin :
- 9** – Un masque est systématiquement porté lors des soins à un patient :
- 10** – Une protection du visage (masque à visière ou lunettes) est systématiquement portée lors de soins générant aérosol ou projections :
- 11** – Il existe un local spécifique pour le traitement des instruments :
- 12** – Vous connaissez la liste positive des désinfectants (SFHL ou ADF) :
- 12 bis** – Si oui, tous les produits choisis pour le nettoyage et la désinfection des surfaces et des dispositifs médicaux utilisés sont conformes aux exigences de cette liste ; document disponible gratuitement auprès de la SFHL:
http://www.sfh.net/telechargement/recommandations_LPD2009.pdf
- 13** – Pour chaque produit, le mode d'emploi préconisé par le fournisseur, précisant en particulier l'indication, la dilution et la durée de contact est affiché :
13 bis et est respecté :
- 14** – Les instruments sont immergés immédiatement après l'acte dans un bain pré-désinfectant :
- 15** – Le personnel chargé de la manipulation des instruments porte systématiquement des gants épais :
- 16** – Un nettoyage, manuel avec brossage ou en machine, est réalisé après toute utilisation d'instrument :
- 17** – Il existe une zone propre spécifique pour le conditionnement et la stérilisation des instruments :
- 18** – Un autoclave à vapeur d'eau (avec vide avant et après le plateau de stérilisation) est utilisé pour le traitement du matériel :
- 18 bis** – Si oui, le cycle retenu est de 134°C pendant 18 minutes :
- 19** – Le bon déroulement de la stérilisation (au minimum durée et température du plateau de stérilisation) est vérifié après chaque cycle par un enregistrement (sur support papier ou informatique) :

- 20** – Les instruments rotatifs (contre angle, pièces à main et turbines) sont nettoyés, conditionnés **et** stérilisés après chaque usage :
- 20 bis** – Si non, ils sont nettoyés et désinfectés après chaque usage :
- 21** – Le plan de travail est nettoyé et désinfecté entre chaque patient :
- 22** – L'équipe dentaire purge les cordons des instruments rotatifs utilisés après chaque patient :
- 23** – L'aspiration chirurgicale est nettoyée et désinfectée au minimum après chaque acte sanglant :
- 24** – Les locaux sont nettoyés au moins une fois par jour :
- 25** – Tous les objets piquants, coupants ou tranchants (OPCT) sont éliminés dans un collecteur imperforable et incinérable :
- 26** – La collecte des déchets à risque infectieux (DASRI) est organisée et tracée :
- 27** – Les parties ou ensembles des dispositifs médicaux essayés en bouche (porte-empreinte, teintier...) sont nettoyés et désinfectés ou stérilisés après chaque usage :
- 28** – L'empreinte est nettoyée et désinfectée avant envoi au laboratoire de prothèse :
- 29** – Un lavage ou une désinfection chirurgicale des mains est réalisé avant tout acte de chirurgie :
- 30** – Les locaux sont nettoyés entre chaque acte opératoire :
- 31** – Pour toute chirurgie, les téguments péribuccaux sont préalablement désinfectés et la cavité orale est badigeonnée avec un antiseptique :
- 32** – En chirurgie, un champ opératoire stérile recouvre thorax et mains du patient et un champ troué recouvre sa tête :
- 33** – En chirurgie, le praticien porte systématiquement une coiffe et une casaque :